

Option 3 : élevage des bovins, ovins et caprins :
 L'importance, l'évolution et les problèmes de l'élevage bovin.
 L'importance, l'évolution et les problèmes de l'élevage ovin, et caprin.
 Les encouragements de l'Etat à l'élevage bovin, ovin et caprin.
 Les besoins nutritifs des bovins, ovins, caprins et leurs rationnements.
 Les méthodes d'amélioration génétiques des bovins, ovins, caprins.
 La conduite rationnelle d'un élevage bovin laitier.
 La conduite rationnelle d'un élevage bovin à viande.
 La conduite rationnelle d'un élevage ovin.
 La conduite rationnelle d'un élevage caprin.
 La production laitière en Tunisie et ses problèmes.
 La production de la viande en Tunisie et ses problèmes.
 La production de la laine, du poil, du cuir en Tunisie.
 13) Spécialité : Développement agricole :
 Option 1 : économie rurales :
 Le rôle de l'agriculture dans le développement économique de la Tunisie.
 Les modèles de développement de l'agriculture, comparaison du modèle de développement de l'agriculture Tunisienne avec certains modèles étrangers.
 Les problèmes spécifiques à l'agriculture Tunisienne :
 - les structures agraires
 - les systèmes de production
 - le crédit agricole
 - la commercialisation des produits agricoles et l'approvisionnement en intrants
 - les prix agricoles, prix fixés par l'Etat et prix de marché
 - l'emploi agricole
 - les institutions agricoles : les différentes formes de coopératives groupements ou associations.
 Les offices : leur mission, différences entre certains offices et groupements interprofessionnels.
 L'organisation et les travaux de préparation du plan.
 Les outils d'exécution du plan : le budget économique et le budget d'équipement.
 Le choix des projets.
 Option 2 : agro-économie :
 Les données de base : définition - méthodes, champs d'application.
 Données de base en matière agro-économique.
 L'organisation des données de base agricole en Tunisie.
 Difficultés rencontrées dans l'établissement de ces données champ d'application.
 Principales méthodes d'établissement des données de base en matière agro-économique.
 Evaluation des rendements.
 Etat des recensements agricoles en Tunisie.
 Les prospections agricoles en Tunisie, (méthodologie et objectifs).
 Données descriptives : généralités, diverses distributions numériques des séries de données.
 Introduction au calcul des probabilités.
 Théorie et pratique des sondages.
 Généralités sur les méthodes des sondages.
 Différentes méthodes de tirage aléatoire.
 Appréciations des éléments des sondages.
 Sondage aléatoire à probabilités égales avec et sans remise.

Sondage aléatoire simple à probabilités égales avec et sans remise.
 L'unité tirée.
 Sondages en grappes.
 Sondages stratifiés.
 Application de la méthode des sondages dans la prospection agricole de base.
 14) Spécialité : Informatique :
 1/ Méthodes d'analyse :
 définition des méthodologies
 exposé d'une méthodologie.
 2/ Documentation et dossier d'analyse :
 dossier de conception.
 3/ Encadrement technologique :
 base des données
 méthodes d'exploitation.
 4/ Langage de programmation :
 exposé d'une ou de plusieurs langage de programmation.

Arrêté du ministre de l'agriculture du 8 janvier 1996, portant ouverture d'un concours externe sur épreuves pour le recrutement d'ingénieurs des travaux.

Le ministre de l'agriculture,
 Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités publiques locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,
 Vu le décret n° 85-1087 du 7 septembre 1985, portant statut particulier des ingénieurs et des techniciens de l'administration, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret n° 85-322 du 20 février 1995,
 Vu l'arrêté du 8 janvier 1996, fixant le règlement et le programme du concours externe sur épreuves pour le recrutement d'ingénieurs des travaux,
 Arrête :

Article premier. - Est ouvert au ministère de l'agriculture un concours externe sur épreuves pour le recrutement de dix (10) ingénieurs des travaux dans les spécialités suivantes :

- vulgarisation agricole
- ressources en eaux
- électro mécanique
- production végétale
- informatique
- développement agricole
- machinisme agricole
- forêts
- génie rural.

Art. 2. - Les épreuves se dérouleront à Tunis le 28 février 1996 et jours suivants.

Art. 3. - La date de clôture de la liste des inscriptions est fixée au 27 janvier 1996.

Tunis, le 8 janvier 1996.

Le Ministre de l'Agriculture
M'hamed Ben Rejeb

Vu
Le Premier Ministre
Hamed Karoui